

Zeitschrift:	Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber:	École fédérale de sport de Macolin
Band:	42 (1985)
Heft:	12
Rubrik:	Sport pour tous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SPORT POUR TOUS

L'animation dans le Sport pour Tous

Jörg Stäuble, chef du Département SPT de l'ASS

Traduction: Yves Jeannotat

Animation et Sport pour Tous

Sport pour Tous et animation: voilà bien deux expressions qu'il est impossible de séparer. Sans animation, les buts que se fixe Sport pour Tous resteraient tout bonnement inaccessibles. La relation qui existe entre le contenu de ces deux expressions fut récemment le thème d'un exposé présenté par Jörg Stäuble, chef du Département Sport pour Tous au siège de l'Association suisse du sport (ASS), à l'occasion du deuxième Colloque international de Bordeaux consacré à ce sujet. C'est l'«Association Aquitaine Sport pour Tous», association très dynamique et pleine d'esprit d'initiative, qui l'avait invité à participer à ce séminaire. Voici l'adaptation de son texte. Les vues de la Commission SPT de l'ASS, qui sont aussi celles de son chef, ne sont pas toujours suffisamment connues en Suisse romande. Cet article est donc le bienvenu! (Y.J.)

Il en va tout autrement en français. Le «Larousse», par exemple, ne consacre pas moins de 75 lignes à l'explication du mot «animation», définissant l'«animateur» comme étant «une personne qui donne de l'entraînement, du mouvement à une réunion, à un spectacle, etc.», mais aussi comme étant «une personne dont l'activité consiste à favoriser la communication et l'expression individuelle ou collective à l'intérieur d'un groupe».

Ces deux aspects désignent deux genres fondamentalement différents: nous avons d'une part le «gentil organisateur», celui, par exemple, que l'on rencontre dans les «Clubs Méditerranée» et dont la principale préoccupation est d'accompagner les membres durant quelques jours de vacances et de faire en sorte qu'ils gardent le meilleur souvenir des séances de «bronzette» organisées pour eux; de l'autre, l'ani-

mateur chargé d'établir une communication positivement efficace et enrichissante entre les membres d'un groupe.

Si cet article se concentre surtout sur l'aspect «dynamique de groupe», ceci ne veut pas dire que l'animation telle qu'elle est pratiquée dans les clubs de vacances, soit réfutée. Mais il faut bien reconnaître que «vacances» et «vie de tous les jours» sont deux situations différentes: d'un côté, une liberté plus ou moins totale, mais réduite à quelques brèves semaines souhaitées ensoleillées, pleines de sable chaud et de bleu de mer, entourées d'installations parfaitement conçues et bénéficiant de la présence de moniteurs attentifs et toujours disponibles; de l'autre, pendant quelque 45 semaines de travail et de temps libre limité, des êtres écrasés par la contrainte des horaires, des places de sport suroccupées et des moniteurs qui acceptent de se mettre bénévolement au service de la collectivité.

C'est ce dernier secteur et ses problèmes spécifiques qui touchent de plus près le mouvement Sport pour Tous. L'animation, quant à elle, doit alors être conçue en con-



Cours d'animateurs: travail de groupe.

Les 12 thèses sur l'animation

1. L'animation est toujours volontaire. Ceux qui participent doivent aussi pouvoir renoncer dès qu'ils le désirent.
2. L'animateur doit maîtriser parfaitement son sujet. Il se met entièrement au service de ceux qui lui sont confiés; entièrement et de telle sorte à satisfaire à leur attente.
3. En sport, l'animation doit servir aussi bien au développement de l'individu qu'à celui du groupe.
4. L'animateur doit expliquer le pourquoi des choses et les relations qui existent entre elles, et ceci toujours avec clarté et transparence.
5. Par l'animation, il est possible de vivre plus pleinement la joie et le plaisir qui sont liés au sport, au jeu et au mouvement.
6. L'animation sportive tient compte de l'unité que forment le corps, l'âme et l'esprit.
7. L'animation permet de vivre un événement avec exubérance; elle exclut la dérision et le mépris.
8. Grâce à l'animation, le sportif pratiquant est amené à voir plus loin que sa spécialité et même que le sport en général.
9. Il ne peut y avoir d'animation sportive sans volonté d'adaptation à toutes les situations particulières.
10. L'animation sportive cherche à en savoir toujours plus, mais elle est dépourvue de tout préjugé.
11. L'animation sportive cherche à éliminer la barrière qui sépare, généralement, le moniteur des participants.
12. Avant d'être le produit d'une technique, l'animation sportive est l'expression d'une grande conviction intérieure.

séquence, si l'on tient à atteindre, grâce à elle, cet objectif de base qu'est la joie dans la pratique du sport.

Il s'agit d'une aspiration ambitieuse, mais la Commission Sport pour Tous de l'Association suisse du sport a fait ce qu'il fallait pour la concrétiser. En effet, en 1980, elle créait un groupe de travail chargé de promouvoir l'animation et d'en faire une sorte de moteur du Sport pour Tous.

Le groupe de travail, après de nombreuses heures d'études et d'analyse, a fini par rédiger 12 thèses (voir encadré) sur le sens de l'animation et son importance dans la pratique du sport populaire. Mais même si elles paraissent bien conçues, elles ne serviraient pas à grand-chose si l'on ne savait comment s'y prendre pour appliquer ce qu'elles proposent. Depuis 1981, la Commission Sport pour Tous de l'ASS organise donc des cours destinés à faciliter leur application. Ils sont destinés aux moniteurs de sociétés sportives, aux maîtres de sport et d'éducation physique, aux responsables et aux collaborateurs des services des sports municipaux, aux professeurs de sport spécialisés dans l'organisation des loisirs en stations de vacances, etc.

Les stages de formation comptent trois degrés et leur durée est de trois ou quatre jours. Au *premier degré*, on tente de faire «vivre» l'animation aux participants. Pour y parvenir, on renonce volontairement à l'enseignement traditionnel (un spécialiste présente une conférence et l'auditoire écoute), méthode qui n'aboutit généralement à rien de concret. Non! Pendant une à deux heures, les participants communiquent entre eux, par voie d'affiches en



Sérieux... mais souriant.

quelque sorte, c'est-à-dire en écrivant pêle-mêle leurs idées sur de grands placards.

Pour qu'il puisse percevoir les sentiments qui émanent du groupe, l'animateur doit d'abord être capable de définir ce qu'il ressent en lui-même. Pour faciliter ce processus, on accorde une très large place, au premier degré, à l'expérimentation de jeux à caractère plutôt agressif ou plutôt pacifique, et à la familiarisation avec le mouvement, l'espace, le partenaire, la musique... A ce niveau, le projet et la réalisation commune d'une entreprise, de même que son évaluation ultérieure, font partie intégrante

du développement créatif. Il est étonnant de constater à quel point les participants peuvent faire preuve d'imagination lorsqu'ils travaillent en groupe.

Le comportement du moniteur face au groupe est au centre de la formation dans les cours du *deuxième degré*. L'évolution des différentes situations qui peuvent se présenter à l'intérieur du groupe lui-même, ou entre le moniteur et ce dernier, sont simulées par des jeux fonctionnels et par des exercices pratiques suivis d'une analyse collective. Malgré son apparence théorique, cette partie du cours n'est pas dissociée de l'action sportive proprement dite. En effet, la dynamique de groupe est souvent à l'origine de jeux de création et d'imagination, ou de ce que l'on nomme communément «nouveaux jeux» (New Games).

Le groupe se retrouve en général une année plus tard pour accéder au *troisième degré*. A ce moment, les participants peuvent échanger les nombreuses expériences qu'ils ont faites entre-temps. On leur inculque aussi les principes relatifs aux relations publiques, à l'information et à la propagande.

Le sens du mot «animation» peut-il être transféré?

Au début de cet article, j'ai relevé les différents sens que le mot «animation» pouvait revêtir en français et en allemand. On est maintenant en droit de se demander si le modèle suisse alémanique, conçu par des Suisses alémaniques, peut être transféré comme tel en Suisse romande. En fait, ce sont les habitants de cette région du pays qui doivent répondre à cette question et parmi eux, plus spécialement, ceux que le Sport pour Tous préoccupe. Ces derniers connaissent bien les structures sportives en place, la mentalité de leurs concitoyens et la meilleure façon de les «animer» pour qu'ils s'adonnent régulièrement à une activité physique.

Ce qui me paraît d'emblée certain, toutefois, c'est qu'un modèle d'animation spécifique à la Suisse romande doit être créé, et ceci par des Romands, avant d'être mis pratiquement à l'épreuve sous leur propre conduite. Il est bien clair aussi que, si un groupe de travail acceptait de prendre cette responsabilité, la Commission Sport pour Tous de l'ASS lui accorderait son plein appui et assurerait sans réserve sa collaboration.

Ne serait-ce pas là une occasion, pour certains moniteurs J+S particulièrement enthousiastes et dynamiques, pour les moniteurs de clubs aussi et pour les maîtres d'éducation physique de langue française, de tenter une expérience passionnante? Cette question équivaut à un appel. Toute idée dans ce sens sera accueillie avec joie. Il suffit, pour nous en faire part, ou pour en savoir plus, de téléphoner au 031 44 84 88, ASS – Sport pour Tous! ■